

GRILLE D'ANALYSE D'UN CONTRAT DE SOUTIEN-ENTRETIEN

MODÈLE DE BASE : 102.500	CONCORDANCE Contrat analysé *	VARIATIONS OBSERVATIONS
IDENTIFICATION ET COORDONNÉES		
IDENTIFICATION DES PARTIES :		
LE FOURNISSEUR :		
LE CLIENT :		
PRÉAMBULE		
A) Identification du logiciel de gestion du fournisseur		
B) Identification du client		
C) Services après-vente offerts par le fournisseur		
D) Désir du client de se prévaloir des services après-vente		
E) Entente sous seing privé		

* Si la clause répertoriée dans la colonne « Concordance » comporte une déficience quelconque (voir liste codifiée des déficiences à la fin), nous suggérons d'insérer un astérisque à côté du numéro de la clause répertoriée et d'inscrire cette déficience dans la liste des déficiences apparaissant à la page 13 du présent document.

MODÈLE DE BASE : G04.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
0.00	INTERPRÉTATION		
0.01	Terminologie		
0.01.01	Charges		
0.01.02	Contrat		
0.01.03	Contrat principal		
0.01.04	Force majeure		
0.01.05	Information confidentielle		
0.01.06	Logiciel		
0.01.07	Personne		
0.01.08	Représentants légaux		
0.01.09	Services de base		
0.01.10	Services facultatifs		
0.01.11	Site autorisé		
0.01.12	Solution		
0.02	Préséance		
0.03	Juridiction		

MODÈLE DE BASE : G04.200	CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
0.03.01 Assujettissement		
0.03.02 Non-conformité		
a) Divisibilité		
b) Disposition alternative		
0.04 Généralités		
0.04.01 Cumul		
0.04.02 Dates et délais		
a) De rigueur		
b) Calcul		
c) Reports		
0.04.03 Références financières		
a) Devises		
b) Taxes		
0.04.04 Renvois		
0.04.05 Genre et nombre		
0.04.06 Titres		

MODÈLE DE BASE : G04.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
0.04.07	Présomptions		
1.00	OBJET		
1.01	Services		
1.02	Conditions		
1.02.01	Relevant du fournisseur		
1.02.02	Relevant du client		
2.00	CONTREPARTIE		
2.01	Première année		
2.01.01	Services de base		
2.01.02	Services facultatifs		
2.02	Années subséquentes		
2.02.01	Facturation		
2.02.02	Tarif en vigueur		

MODÈLE DE BASE : G04.200	CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
2.02.03 Non remboursable		
2.02.04 Renonciation expresse		
3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT		
3.01 Première année		
3.02 Années subséquentes		
3.03 Arrérages		
4.00 SÛRETÉS		
4.01 En faveur du fournisseur		
4.02 En faveur du client		
5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES		